

Contrairement à ce qu'affirment quelques hommes politiques en manque de visibilité médiatique, les 35 heures ont été bénéfiques à l'économie française, notamment en permettant d'atténuer les effets de la crise.

À plusieurs reprises, la CFDT s'est attachée à démontrer l'absurdité de vouloir « *accroître le temps de travail dans un pays qui compte quatre millions de chômeurs, et dans une Europe où la croissance est aton*

e

», comme l'a plusieurs fois expliqué François Chérèque.

La période de mise en place des 35 heures (1998-2002) correspond à celle où l'économie française aura créé le plus d'emplois (environ 1,9 million). Certes, si la croissance favorable de l'époque (de 3 à 4 %) y a largement contribué, elle ne peut expliquer à elle seule les créations d'emplois qui ont permis de faire reculer le chômage à 7,5 %. Et si, aujourd'hui, les spécialistes divergent quant à l'analyse économique à retenir, la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, du ministère du Travail) et l'Insee estiment que 350 000 emplois parmi ceux qui ont été créés au cours de la période 1998-2002 sont directement imputables aux 35 heures.

Les salariés français travailleraient prétendument moins que leurs collègues européens entend-on souvent. On sait pourtant que le mode de calcul de la durée du travail peut engendrer de fortes disparités, ce qui influe nécessairement sur les conclusions que l'on en tire. Selon l'économiste Patrick Artus, « *en regardant de près ce qui se passe dans les pays membres de l'Union, on voit que ce qui les différencie les uns des autres, c'est le recours plus ou moins important au temps partiel. Corrigée de ce dernier, il apparaît que la durée hebdomadaire de travail est à peu près analogue dans les pays de l'UE. En clair, on ne peut en rien attribuer les écarts de compétitivité aux écarts de durée du travail*

».

Des dispositifs qui ont fait leurs preuves

Si la durée légale du temps de travail en France offre la possibilité de créer de l'emploi en temps de forte croissance, qu'en est-il en période de vaches maigres ? Dans bien des secteurs, explique Patrick Pierron, secrétaire national de la CFDT, « *le passage aux 35 heures a permis de développer de nouveaux modes, plus flexibles, au sein de l'entreprise. La RTT, le CET [compte épargne-temps], l'annualisation du temps de travail ont souvent servi à moduler les charges de travail en fonction de la demande. C'est bien grâce à ces dispositifs qu'au plus fort de la crise, la France a été l'un des pays européens où le chômage a le moins augmenté et où la croissance a le moins diminué*

».

En conclusion, à la question de savoir si les 35 heures ont affaibli l'économie française, la CFDT répond sans détour : « *l'affaiblissement de notre économie vient davantage du manque d'investissements. La véritable question réside dans notre manière de faire face à la concurrence des pays à bas salaires. Soit on continue de diminuer le coût du travail pour retrouver notre compétitivité, soit on tire notre économie vers le haut en investissant dans la recherche, le développement et les politiques industrielles. Une compétitivité hors coût faite d'une synergie entre innovation, qualité du produit et service associé à celui-ci.*

»

[Anne-Sophie Balle](#)